

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ACCÈS DES INDIENS AUX BUREAUX RÉGIONAUX

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que les récents événements de Kenora ont révélé que les autochtones doivent occuper des locaux pour qu'on porte attention à leurs problèmes, le ministre voudrait-il assurer à la Chambre qu'il n'étendra pas à ses bureaux régionaux la pratique d'élever des murs d'acier pour écarter les Indiens, et va-t-il accéder à la pétition que les employés de son ministère ont présentée pour faire enlever ces barrières d'acier destinées à empêcher les Indiens d'entrer dans le bureau central du ministère à Ottawa?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de répondre au député qui une fois de plus manque de nouvelles fraîches. S'il se rend près de l'édifice, il constatera que les murs d'acier sont disparus parce que j'ai donné ordre de les enlever la semaine dernière.

M. Clark (Rocky Mountain): Peut-il nous assurer qu'il n'étendra pas à ses bureaux régionaux la coutume de dresser des obstacles pour écarter les autochtones, comme je le lui ai demandé dans ma première question?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je prendrai toutes les mesures nécessaires pour que ces personnes aient accès à mes fonctionnaires et à mon ministère, mais je ne supporterai jamais que des gens utilisent la violence pour gagner leur cause.

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre voudrait-il assurer à la Chambre que dans l'intervalle il n'a pas pris de mesure officielle pour baptiser l'immeuble du bureau central de son ministère «Fort Chrétien»?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

L'INDUSTRIE

LES PRÉVISIONS QUANT AUX MISES DE FONDS POUR 1974—L'EFFET DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que son ministère met tout en œuvre pour mener une enquête en toute hâte, faut-il en conclure que le ministre a changé d'avis quant aux prédictions qu'il a faites les 26 novembre selon lesquelles l'année prochaine serait une très bonne année?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur l'Orateur. Je pense que l'année prochaine sera une très bonne année.

M. Hellyer: Le ministre peut-il dire à la Chambre quels seront les effets de la crise de l'énergie sur les dépenses d'immobilisation de 1974?

Questions orales

M. Gillespie: La dernière analyse que nous ayons faite à ce sujet indiquait clairement que le monde des affaires s'attendait à augmenter ses mises de fonds dans une large mesure, soit de plus de 20 p. 100. Je n'ai encore eu aucune raison de modifier ces chiffres.

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, le ministre continue à nous donner des renseignements qui se fondent sur la situation avant la crise de l'énergie. Peut-il nous donner des renseignements plus à jour et notamment une idée des effets que pourra avoir sur l'industrie canadienne le ralentissement économique causé aux États-Unis par la crise de l'énergie, et chiffrer ces effets notamment en dollars et en nombres d'emplois?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pense que la situation actuelle est encore trop imprécise pour qu'on puisse faire des prévisions.

* * *

● (1440)

LA DÉFENSE NATIONALE

LES AGISSEMENTS DE MILICIENS À L'ÉGARD DE CIVILS À TOLSTOI (MANITOBA)

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale, mais en son absence, peut-être son secrétaire parlementaire pourrait-il y répondre? La question se rapporte à un incident qui s'est produit à Tolstoi, au Manitoba, la semaine dernière, où un certain nombre de civils ont été terrorisés par une unité de milice en exercice. Le secrétaire parlementaire a-t-il quelque explication à donner sur cet incident et indiquerait-il à la Chambre si des mesures disciplinaires seront prises contre ceux qui y ont participé?

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, ce fut là un incident malheureux qui n'aurait jamais dû se produire et des mesures ont été prises pour que cela ne se répète pas.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE SERVICE-VOYAGEURS BARRIE-TORONTO—DEMANDE DE PROMPTE DÉCISION MINISTÉRIELLE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Compte tenu du fait que la Commission canadienne des transports a tenu à Barrie, du 10 au 13 juillet, de longues audiences au cours desquelles plus de 40 mémoires ont été présentés à l'appui de l'établissement d'un service-voyageurs par fer entre Barrie et Toronto, service qui s'étendrait, en fin de semaine, jusqu'à Collingwood et Meaford, et compte tenu de l'encombrement sans cesse grandissant des routes, et de la crise de l'énergie, le ministre verra-t-il à prendre les dispositions nécessaires pour qu'il y ait une décision favorable de prise à ce sujet, le plus tôt possible?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, je viens tout juste de recevoir ce rapport ce matin et je serai heureux d'étudier la question et de prendre une décision.